

Dessin Jean Augagneur

Accueil de jour, abri de nuit,  
soupe populaire, banque alimentaire...  
La solidarité avec les victimes de la  
crise leur donne un peu d'espoir

# Les nouveaux clochards

«Avant, les gens fouillaient les poubelles discrètement, en faisant semblant de jeter un journal, puis de le repêcher; aujourd'hui, ils ne se cachent plus.» Pour Eddy Nussbaum, c'est le signe de la misère grandissante des sans-abri. Depuis trois ans, cet ancien ingénieur commercial et sa femme Maryse vivent parmi eux deux soirs par semaine. Le mardi et le vendredi, de 23 h 30 à 5 heures du matin, ils distribuent nourriture et cafés sous la gare Cornavin, à Genève. Jusqu'à une heure du matin, près de la consigne, une cinquantaine de personnes, «qui ont de la peine à se nourrir», viennent chercher un cabas, qui contient salade, soupe, sandwich, gâteau. Parmi elles, beaucoup de femmes de 30 à 40 ans. Et Eddy Nussbaum de constater: «Elles craignent d'être dénoncées au Service de la jeunesse.» Comme cette vendeuse divorcée qui, avec un salaire de 2400 francs, survit avec quatre gosses. «Je ne demande pas l'aide des services sociaux: ils vont m'ôter mes enfants», lui aurait-elle déclaré.

Plus tard dans la nuit, les sans-abri rejoignent le couple au sous-sol. Certains habitués dorment autour d'eux. D'autres cherchent une oreille à qui confier leur solitude. A l'image de ces quelques vieillards en fugue qui vien-

ent parfois tailler une bavette. A l'aube, Eddy téléphone au responsable du home et met le fugueur dans un taxi. «Tous ont besoin d'écoute pour se sentir exister, commente-t-il. Leur donner de l'argent ne suffit pas.» Ainsi, chômeurs en fin de droit ou informaticiens, qui ont perdu leur job depuis six mois, parlent de leur situation précaire, de leur appartement à 2000 francs et de leurs dettes... Quant aux indépendants, ils évoquent leur faillite comme un échec personnel. Sans oublier ceux qui n'ont plus ni domicile ni papiers déposés. Et qui ont perdu jusqu'au droit de vote. «J'ai vu des gens avec des rages de dents sans argent pour se soigner, d'autres avec des gelures, après avoir dormi dehors.» Pour les accueillir, Eddy Nussbaum cherche un appartement. Il estime que Genève compte entre 1000 et 1500 sans-abri, dont une grande partie seraient tombés à la rue récemment. Pour preuve: 30 % seulement des «locataires» de l'abri de protection civile, mis à sa disposition par la Ville entre octobre et mars, battaient le pavé depuis plus d'une année.

Des chiffres que conteste Christian Frey, responsable du Département social et éducatif à l'Hospice général: «En matière d'hébergement, Genève

est bien équipée, avec 100 à 150 places auxquelles il faut ajouter les nombreux squats.» Mais il reconnaît qu'il reste des sans-abri soit par choix, soit parce qu'ils n'osent pas demander d'aide.

## Misère en liberté

Depuis six ans, Noël Constant, éducateur de rue, met à leur disposition une ancienne usine de montres reconvertie en dortoir gratuit d'une cinquantaine de lits. A la «Coulou», ils se sentent chez eux et ils vivent leur misère en toute liberté. Ces hommes errants y trouvent de quoi souffler un peu: un lit, une douche et un repas. «Ce que notre société devrait offrir à tout individu qui perd pied», martèle Noël Constant. D'autant que, selon lui, ce processus s'accélère. Aujourd'hui, en raison d'une fragilité nouvelle, un divorce suffit à abattre quelqu'un. Très vite, il perd travail et appartement. Le voilà exclu. Et attendre, c'est dur. Surtout quand on est épuisé par un long chômage. «Notre société n'a pas su gérer la modernité: une frange vit à grande vitesse et l'autre à l'arrêt», s'insurge l'éducateur. Pour remettre en selle ces derniers, il dispose de six villas dispersées en ville. En versant cent francs de loyer par

mois, cinq à dix personnes y habitent en communauté. Le temps de se réinsérer en douceur en marge du marché du travail avant de décrocher un emploi stable.

Comme ce Lausannois qui, pour gagner quelques sous, vend des fromages dans les restaurants. Par fierté, il refuse de recourir aux services sociaux. Mais depuis que deux autres sans-abri occupent «son» matelas, dans la cave où il dormait d'habitude, il se réfugie à la «Marmotte». Ouvert en novembre dernier par la Ville, cet abri de protection civile héberge actuellement sept à huit personnes, parfois le double. L'étude en cours sur ses locataires devrait décider, ces jours-ci, de la poursuite de l'expérience dans une maison. Qui fréquente la «Marmotte»? Des jeunes sans formation, mais pas forcément au chômage. «Certains refusent de s'y inscrire, se débrouillent et logent entre un réseau de squats et de caves», avance Yan-Eric Féret, le responsable. De même qu'à la «Tuile», à Fribourg, la «Marmotte» reçoit parfois la visite de «voyageurs», qui se déplacent à peu de frais. Depuis octobre, la «Tuile» abrite une majorité de toxicomanes, ainsi que des familles expulsées de leur appartement, des alcooliques, mais très peu de clo-

chards. Pour sept francs par nuit, ils mangent, dorment et se douchent. Une équipe anime leurs soirées: jeux de cartes, bricolages... «Ils ont trois mois de répit pour mettre de l'ordre dans leur situation», affirme Martin Hosek, président du comité de l'association la «Tuile». Mais le matin, la plupart des institutions ferment leurs portes. Les sans-abri errent alors dans la rue, marchent toute la journée, se réchauffent dans un café.

«Si tu tournes en rond, viens au Caré.» A Genève, tous les paumés connaissent la devise de l'accueil de jour de Caritas. En semaine, tous les après-midi, peu avant deux heures, la rue des Grands-Bureaux s'anime.

## Vie communautaire

Plus de 80 personnes arrivent seules ou en groupes de trois ou quatre, se saluent, descendent la volée de marches qui mène à la grande salle sous l'église. Parmi eux, une jeune femme dans la trentaine, petite, visage fatigué enrobé de cheveux noirs et sales, tremble de froid dans son anorak usé. Devant la porte, elle dépose un sac en plastique qui a l'air plein de linge, s'assoit dessus et sort de sa poche un guide Berlitz sur la Chine. Durant une vingtaine de minutes, elle observe inlassablement la même page. Rêve-t-elle d'évasion? Tout comme les deux jeunes qui, au sommet de l'escalier, grattent sur leurs guitares une mélodie américaine qui s'envole dans l'air froid. A deux heures pile, la porte s'ouvre. Comme à la fin d'une récréation, la foule investit la salle de rires, de cris, de saluts et se disperse

autour de grandes tables en bois. Chacun rejoint son atelier: vannerie, menuiserie, dessin, tissage, batik, peinture, couture...

Directeur du «Caré» depuis quinze ans, Jean-Marc Viéat, prêtre-éducateur, explique: «A travers cette vie communautaire, nous tentons de les revaloriser: quand on ne se sent pas bien dans sa tête, écrasé de dettes, de difficultés affectives et relationnelles, reprendre confiance en soi, c'est déjà un but. Nous leur offrons également une douche, des vêtements et une contribution de dépannage de 15 francs par semaine.» De plus, les animateurs les conseillent dans leurs démarches auprès des organismes d'aide sociale. De temps en temps, un employeur racole des travailleurs à l'ouverture. Comme ce couple qui récemment leur proposait la vente de revues à la criée. Souvent les clients du centre appartiennent au quart monde. Leurs parcours se ressemblent: familles éclatées, difficultés scolaires, problèmes de santé, qui en font des «handicapés sociaux», happés dans l'engrenage de la misère. D'habitude, ils survivent de petits jobs, d'aide sociale ou grâce à l'assurance invalidité. Mais la crise terrasse également le travail temporaire: les petits boulots se raréfient. Ce qui explique qu'en six mois, la fréquentation du «Caré» a augmenté de 40%. «Nous ne pourrions bientôt plus travailler dans les mêmes conditions», s'inquiète Jean-Marc Viéat.

## Banque alimentaire

Et les chômeurs? «Ils viennent d'abord comme bénévoles, note le prêtre, c'est une question de dignité.» Ont-ils honte d'être vus là? «Certains m'ont avoué avoir passé cinq fois devant le «Caré» avant de trouver le courage d'entrer», confirme-t-il. Soudain, une dame âgée, surgie d'on ne sait où, tire Jean-Marc Viéat par la manche. Dans son sac, elle apporte de la nourriture. Car en fin d'après-midi, avant de fermer ses portes, le «Caré» sert plus d'une centaine de repas gratuits. Dans le même sens, depuis un an, Caritas a créé une banque alimentaire. Associations, grandes surfaces, quelques particuliers, des fabriques envoient des surplus. Les Laiteries réunies offrent 500 yogourts, un boulanger offre le pain chaque jour, des clubs de foot apportent leurs restes. D'autres fois, mille tomates de fromages arrivent du canton de Fribourg et des friandises du canton de Vaud. «Nous n'arrivons plus à récolter les dons chez les particuliers, dit-il. Nous allons centraliser les appels à l'Armée du Salut et les redistribuer en collaboration avec la Ville de Genève.»

Ailleurs également, la solidarité avec les exclus s'organise. A La Chaux-de-Fonds, le Café des Alpes offre à midi une soupe et une tranche de pain à une trentaine de toxicoma-



Une soupe et une tranche de pain au Café des Alpes de La Chaux-de-Fonds.  
Photos Erling Mandelmann



Les ateliers du «Caré» accueillent tous les après-midi plus de 80 personnes.

nes, chômeurs ou personnes âgées. En janvier, à Neuchâtel, Laurent Borel, journaliste, a lancé les «Cartons du cœur». En six semaines, il a distribué cinq tonnes de nourriture à des familles qui avaient faim. «J'ai l'impression d'avoir soulevé le couvercle d'une marmite que je ne soupçonnais pas», s'étonne-t-il. Et le journaliste de citer des cas dramatiques. Celui qui, depuis un mois, se nourrit de

pain et d'eau. Celui qui reçoit 900 francs par mois et qui paye 695 francs de loyer. Cette femme qui sur 1200 francs de revenus paye 1090 francs de loyer. Un autre à qui il ne reste que 10 francs par mois pour vivre. Si les «Cartons du cœur» ne passent pas, Laurent Borel ne mange pas.

Giuseppe Melillo

Suite en page 20

Suite de la page 19

## L'assistance explose

Et le recours à l'assistance publique? «Il a fait un bond énorme», déclare Alain Reymond, chef du Service social et du travail de la Ville de Lausanne. L'an dernier, les dépenses brutes de l'assistance pour l'ensemble du canton de Vaud explosent de plus de 50% : de 23,2 millions en 1991, elles atteignent 36 millions de francs en 1992, dont 21 millions de francs pour les Lausannois uniquement. Quant aux dossiers ouverts, de 4151, ils s'envolent à 5588. De même, le fonds «Bouton d'or», qui finance l'emploi temporaire des chômeurs en fin de droits, progresse de 6,2 millions en 1991 à 16 millions, alors que les cas bondissent de 1159 à 2473.

A Genève, l'assistance augmente ses dépenses de 20% en 1991, mais seulement de 4% l'an dernier. «Est-ce l'effet de l'emploi temporaire et de l'allongement du nombre des indemnités», s'interroge Christian Frey, responsable du Département social et éducatif à l'Hospice général.

### Inquiétante évolution

Dans le canton de Neuchâtel, 3% de la population, soit environ 4500 personnes, vivent de l'aide publique. En deux ans, le nombre de nouveaux dossiers passe de 365 à 663 et les dépenses de 5,5 millions à plus de 10 millions de francs. Les chômeurs en fin de droits ou sans droits représentent 29% des causes d'indigence. En ville de Fribourg, Casimir Noël, chef des Services sociaux, enregistre de 7 à 10% de cas supplémentaires en 1992. «Autrefois, environ 30% des assistés se réintégraient, mais aujourd'hui les gens vont rester de plus en plus longtemps à notre charge», s'inquiète-t-il.

Une évolution qui risque de s'aggraver encore. A l'Ofiamt, à Berne, Eric Ruedin, chef du Service juridique et suppléant du chef de la division assurance chômage estime que 20 000 chômeurs arriveront en fin de droits en 1993. Que fait-on pour retarder cette échéance? On a allongé la durée des indemnités de 300 à 400 jours, on place temporairement les chômeurs dans l'administration, on ouvre des chantiers d'occupation. Ce qui leur permet de cotiser six mois, le temps d'acquiescer un nouveau droit aux indemnités. Mais les candidats sont plus nombreux que les places disponibles.

Prenons le cas de Benoît, graphiste genevois de 25 ans. Sorti des Art déco l'an dernier, il a bénéficié de 170 indemnités. Depuis deux mois et demi, il travaille comme manœuvre dans le

cadre d'une occupation temporaire. Mais son contrat s'éteint dans deux semaines. Comme il n'aura alors cotisé que trois mois, il ne pourra pas se réinscrire au chômage. Son avenir? «Je vais sous-louer mon appartement et aller vivre dans un squat, explique-t-il. Avec mes économies et des petits jobs, j'espère tenir.»

Et pourtant, parmi les assistés, la proportion de jeunes, universitaires, apprentis ou sans formation ne cesse de croître. A Neuchâtel, les 18-30 ans représentent déjà 42,4% des démunis. Le sait-on? Une longue période de chômage s'accompagne d'une déstructuration de la personnalité. Ce qui rend d'autant plus difficile la réinsertion. Pour preuve: à Genève, 47% des assistés souffrent d'un problème physique, psychique ou des deux à la fois. Que leur reste-t-il au bout du chemin? L'assurance invalidité? Créent-ils une génération d'assistés? G.M.

## Fauché en cravate

En cravate, complet veston et manteau en poils de chameau, un homme détonne dans la faune du «Caré». «Je n'ai pas d'autres habits, se défend Eric en riant. Ce sont mes vêtements de travail. Depuis un mois et demi, je n'ai plus un centime, je mange au «Caré», souffle-t-il. J'ai réduit ma consommation de cigarettes. Il me reste les 15 francs par semaine que j'y reçois.»

Au-delà de ses difficultés matérielles, Eric fréquente le «Caré» pour sortir de son isolement, s'occuper, se distraire et cesser de broyer du noir

en regardant la télévision. «Je garde le moral, je me lève tous les matins; si je trouve un emploi, je n'aurai pas perdu l'habitude, assure-t-il. Le matin, je cherche du travail, je téléphone, je relance les employeurs: je ne me laisse pas aller, j'ai ma force de caractère.»

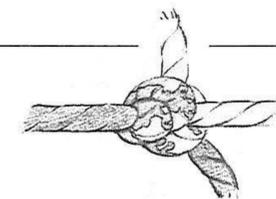
Autrefois cadre dans une banque, cet informaticien au chômage depuis mai 1991 a cessé de compter les offres spontanées après la 360<sup>me</sup> lettre. Pourtant, Eric est arrivé en fin de droit en décembre dernier. Définitivement. Car il a déjà bénéficié d'un placement temporaire de février à mai 1992 et ensuite d'un nouveau droit aux indemnités. Aujourd'hui, il ne lui reste que l'espoir de décrocher 85 indemnités cantonales supplémentaires.

Et après? Plus rien durant quatre ans, sauf l'assistance publique. Et dire qu'il y a deux ans à peine, Eric gagnait 6900 francs par mois. Il pouvait



Pour les sans-abri, le moindre recoin (ici, à Genève) peut être le bienvenu.

Photos Erling Mandelmann



Les locaux de la «Coulou» offrent un refuge très provisoire.

nir. La redistribution fiscale est tout entière fondée sur ce principe et personne ne songerait à le contester. Mais il n'y a pas que cela. Voyez l'AVS: chacun paie en fonction de son revenu et la rente est la même pour tous. De plus, l'argent payé par les jeunes d'aujourd'hui tombe immédiatement dans les mains de leurs parents et grands-parents. L'AVS n'a que quelques mois de réserve de paiement et sa solvabilité dépend largement de la pyramide des âges.

### L'initiative de l'USS

Et l'assurance maladie: au nom de la solidarité, plusieurs cantons viennent d'unifier leurs primes. La Confédération se prépare même à imposer cette unification. Lors de la présentation du projet de révision totale de la loi sur l'assurance-maladie, le ministre de l'intérieur d'alors, Flavio Cotti, n'avait pas d'accents assez vibrants pour faire passer cette amère pilule. En ce début d'année, les Genevois et les Vaudois, assurés de longue date, ont pu comprendre ce que cela signifiait. Quel que soit leur revenu, ils ont vu leur prime d'assurance maladie atteindre brusquement des sommets insoupçonnés. Tout simplement parce qu'au nom de la solidarité avec ceux qui n'ont jamais cotisé, leur sage prévoyance s'avérait totalement inutile.

Une solidarité qui, soit dit en passant, pourrait bien apporter de l'eau au moulin de l'initiative de l'Union syndicale suisse pour une assurance maladie financée par un prélèvement en pourcentage du salaire, comme pour l'AVS. Tant qu'à être solidaire, autant l'être selon ses moyens.

Une loi conçue pour une société sans chômage doit être remplacée par des mesures qui donnent à l'Etat les moyens de sa solidarité. Il faudra bien, là aussi, prendre l'argent dans les poches du contribuable ou du travailleur. Ne vous y trompez pas: quand un politicien prononce le mot solidarité, le bulletin de versement ne tarde pas. Faut-il s'en plaindre?

Quand les médias nous montrent le spectacle affligeant de nos concitoyens acculés à la misère, quand des campagnes font appel à notre sens de la solidarité, nous sommes capables de générosité spontanée. Nous sommes prêts à partager notre superflu et parfois davantage, pour contribuer à résoudre le malheur des autres. Pourquoi alors ne parvenons-nous pas à

mobiliser ces mêmes élans quand il s'agit de payer des impôts ou des primes d'assurance maladie?

Les abus, les incohérences inhérents à toute activité réglementée n'ébranlent-ils pas notre confiance dans nos institutions caritatives? L'impuissance à corriger ces abus n'a-t-elle pas parfois raison de notre volonté de solidarité? Personne ne remet en question le principe selon lequel chacun a droit à des soins médicaux de qualité. Mais pour une équipe qui travaille avec dévouement pour redonner vie et mobilité à un paraplégique, par exemple, combien de journées d'hospitalisation dues à un système de financement aberrant, dénoncé depuis des années sans que rien ne soit entrepris pour le modifier, pas même dans le nouveau projet de loi sur l'assurance maladie?

Il ne viendrait non plus à l'idée de personne de contester le bien-fondé des allocations dues à un travailleur démuné face au chômage. Mais qui n'a pas dans son entourage des exemples patents d'abus? Maçons au chômage hivernal, soignant tranquillement leur bétail, et refusant tout travail qui leur permettrait de ne plus timbrer. Ou propriétaire foncier menant grand train et qui arrive à recevoir des milliers de francs chaque mois de l'assurance-chômage, alors que des ouvriers pères de famille voient leurs cotisations augmenter. Il y a toujours des abus, rétorque-t-on. Mais ne sont-ils pas encore trop nombreux et surtout dangereux, dans la mesure où ils minent la crédibilité de la solidarité censée cimenter la société?

### Le risque d'aimer

Dans un monde en mutation rapide, le pouvoir législatif ne suit plus et la solidarité qu'il invoque ne résiste pas aux contradictions. Plus grave encore, la solidarité institutionnalisée tue les vrais élans. L'été dernier, quand des milliers de Yougoslaves fuyaient les horreurs de la guerre, combien n'avons nous pas été à désirer les accueillir. Refus net des autorités. Il existe un Office pour s'occuper des réfugiés, des centres pour les accueillir, des fonctionnaires dont c'est le métier. Au pays de la sécurité absolue, même le risque d'aimer se doit d'être calibré.

Qui se lance dans une activité bénévole ne se voit-il pas vite reproché ou de prendre le travail des autres, ou son manque de professionnalisme? Le bénévolat aussi est toujours plus contrôlé, organisé, bureaucratisé et finalement gaspillé, alors qu'il pourrait jouer un rôle essentiel là où l'Etat a toujours moins de moyens pour intervenir.

Ne serait-il pas temps de réinventer une morale de société pour rendre à la solidarité son souffle vivifiant?

Liliane Jordi

## Morale à réinventer

La solidarité est le ferment de la morale démocratique, comme la charité était celui de la morale bourgeoise. N'est-elle pas en train de se scléroser, à trop vouloir s'institutionnaliser? Pas un discours politique, pas une campagne en faveur d'un projet de loi qui ne fasse appel à elle. Elle règne sur nos monts, que le soleil y luise ou que la crise gronde.

Le droit au travail, aux soins, à une vieillesse décente est inscrit dans la Constitution et l'application de ce droit suppose des moyens que seule une solidarité obligatoire peut four-

donc se permettre un loyer de 2000 francs. Même avec 4900 francs d'indemnités de chômage. Evidemment, les factures impayées commencent à s'accumuler. Pour l'instant, le gérant, un ami, comprend sa situation. Mais pour combien de temps encore?

De plus, un malheur ne vient jamais seul: après avoir perdu son emploi, Eric a divorcé. Par chance, vu ses revenus, il ne paie pas de pension à son ex-femme et à sa petite fille. Et les amis? «Je les ai perdus de vue, admet-il. A vrai dire, j'ai vécu une période difficile. J'ai appris qu'on ne peut compter que sur soi. Néanmoins, j'ai gagné une certaine sérénité.»

Actuellement, Eric prendrait temporairement n'importe quel travail, le temps de se replacer dans sa branche. Son rêve? Monter une PME dans l'informatique. Dans ce but, il peaufine le dossier qu'il entend soumettre aux banquiers. G.M.